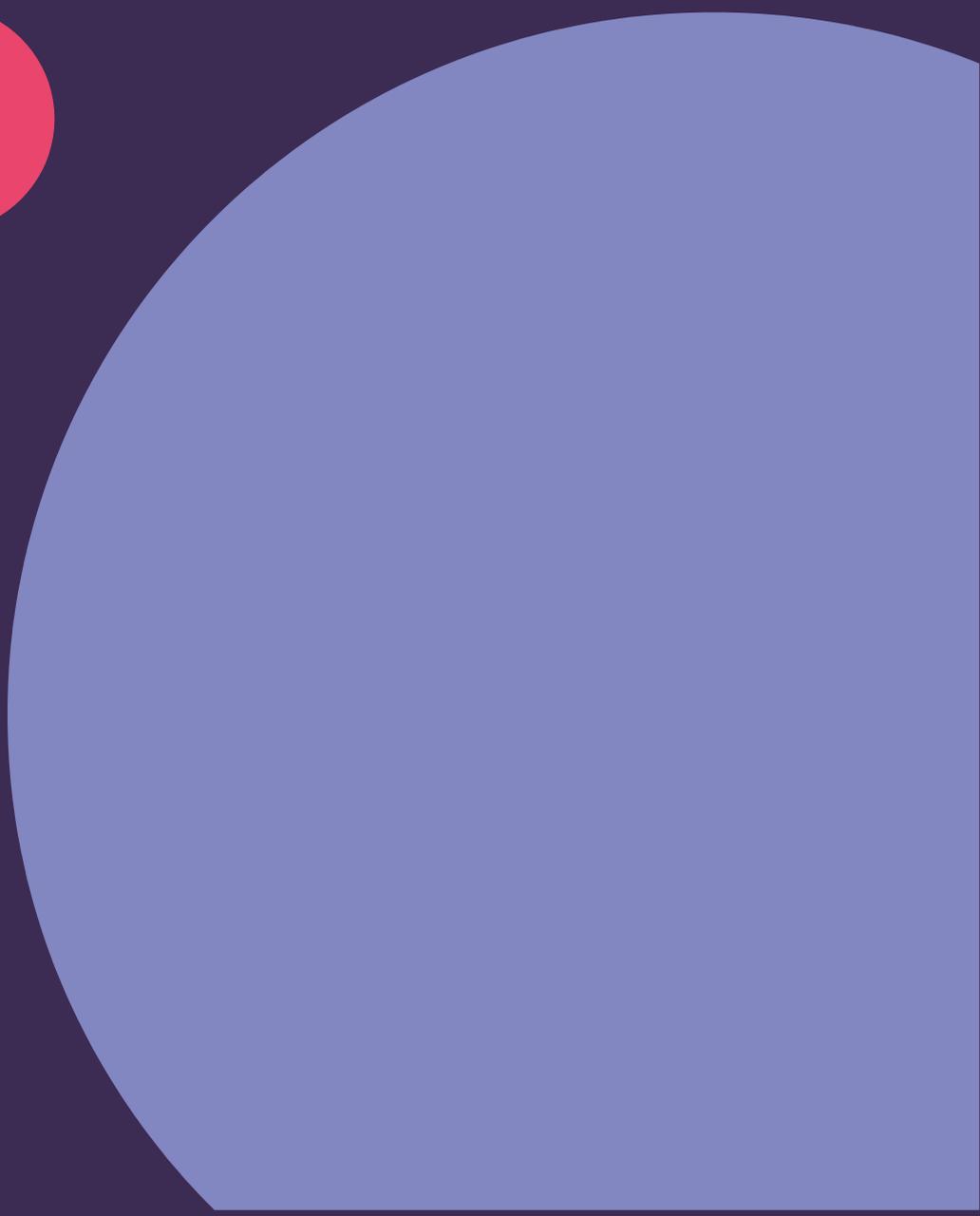
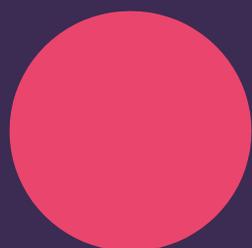


Le Code de déontologie des partenaires de Paysafe



Ce Code des partenaires dresse les exigences que nous avons envers nos partenaires et tous les gens avec qui ils travaillent pour la livraison des produits et services à Paysafe. Ils devront se conformer aux principes établis dans ce Code et partageront leur engagement à mener nos activités respectives avec intégrité, de manière éthique et honnête.

Paysafe peut mettre à jour ce Code de temps à autre et affichera un lien vers sa version la plus récente sur notre site Web au <https://www.paysafe.com/paysafegroup/culture/>. En travaillant avec nous, vous acceptez les modalités de ce Code ainsi que toute mise à jour future. Les modalités énoncées dans ce Code de déontologie des partenaires s'ajoutent aux modalités incluses dans tout contrat conclu entre vous et Paysafe (ces modalités contractuelles prévalant sur toutes les conditions conflictuelles du présent Code). Si vous pensez ne pas être en mesure de répondre à l'une de nos attentes énoncées dans le présent Code, veuillez nous en informer immédiatement.

Approbation du document

Date d'approbation

Le 1er août 2022

Approuvé par

Conseil d'administration

Date d'entrée en vigueur

Le 1er août 2022

Signé par

Bruce Lowthers

Président et directeur général, Paysafe



Remarque : Tous les exemplaires imprimés de ce document NE sont PAS CONTRÔLÉS et doivent être utilisés à des fins INFORMATIVES SEULEMENT puisque les exemplaires imprimés ne seront pas systématiquement mis à jour.

Copyright © 2022 Paysafe

Tous droits réservés. Ce document ne doit pas être téléchargé, copié ou distribué sans le consentement écrit de Paysafe.

Conformité

Conformité juridique

Chacun de nos partenaires **doit** se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à son activité. Chaque partenaire est tenu de rester informé des évolutions juridiques et réglementaires pertinentes et d'assurer la conformité continue aux modifications des lois et réglementations applicables.

Dans la mesure où ce Code de déontologie des partenaires impose des exigences plus strictes que les lois ou réglementations applicables dans les juridictions de nos partenaires, chaque partenaire **doit** se conformer à ce Code.

Loi sur la protection des consommateurs

Nous attendons de nos partenaires qu'ils traitent les consommateurs équitablement et respectent toutes les lois et réglementations applicables visant à protéger les consommateurs contre la fraude et les pratiques déloyales. Les consommateurs particulièrement vulnérables devraient bénéficier d'une protection et d'une attention supplémentaires.

Pots-de-vin et corruption

Paysafe a une tolérance zéro pour toute forme de corruption (y compris les pots-de-vin), d'extorsion ou de fraude, et nous nous attendons à ce que tous ceux avec qui nous travaillons partagent la même vision. Nous nous attendons à ce que nos partenaires se conforment à toutes les lois applicables en matière de lutte contre la corruption, la fraude et les pots-de-vin.

Nos partenaires **ne doivent pas** :

- offrir, promettre, accorder ou donner de l'argent (ou quoi que ce soit de valeur) à toute personne (y compris, mais sans s'y limiter, aux fonctionnaires locaux ou étrangers) pour les inciter à agir de façon inappropriée ou à obtenir un avantage indu. Précisons que cela comprend les offres, les promesses, les autorisations ou les cadeaux, qu'ils soient faits ou donnés directement ou indirectement;
- demander ou recevoir de l'argent (ou quoi que ce soit de valeur) de toute personne (y compris, mais sans s'y limiter, des fonctionnaires locaux ou étrangers) dont le but est d'inciter quiconque avec qui nous travaillons à agir de façon inappropriée ou à fournir un avantage indu. Précisons que cela comprend les demandes ou les éléments reçus, qu'ils soient faits ou obtenus directement ou indirectement;

- donner ou recevoir de l'argent (ou quoi que ce soit de valeur) à ou de toute personne (y compris, mais sans s'y limiter, des fonctionnaires locaux ou étrangers) lorsque le paiement est destiné à récompenser la mauvaise exécution d'une fonction ou d'une activité pertinente ou à conférer un avantage indu. Précisons que cela comprend les offres, les promesses, les autorisations ou les cadeaux, qu'ils soient faits (donnés) ou reçus (obtenus) directement ou indirectement; ou
- payer ou offrir de payer de l'argent (ou offrir quelque chose de valeur) à un fonctionnaire du gouvernement local ou étranger dans le but d'accélérer les processus administratifs autrement appropriés et légaux. Cela s'applique aux paiements et offres légaux ou non légaux en vertu de la loi ou de la réglementation applicable.

Nous attendons de tous ceux avec qui nous travaillons qu'ils gèrent efficacement leurs risques en matière de corruption et de pots-de-vin.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Nous attendons de nos partenaires qu'ils maintiennent une politique de tolérance zéro en ce qui concerne le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que les délits financiers en général. Tous nos partenaires doivent disposer de contrôles adaptés à la nature des risques auxquels ils sont confrontés en matière d'évasion fiscale, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, y compris le respect de la règle « Connaître son client » (KYC).

Dénonciation

Si vous connaissez ou soupçonnez des violations de ce Code de déontologie des partenaires, veuillez nous le dénoncer immédiatement. Vous pouvez dénoncer vos préoccupations en communiquant avec votre représentant Paysafe habituel ou alternativement via notre canal de dénonciation confidentiel. Les détails de cette procédure sont affichés sur notre site Web au <https://www.paysafe.com/paysafegroup/culture/>. Nous pensons qu'exprimer vos soupçons est toujours bien et, à ce titre, Paysafe a une politique de tolérance zéro en matière de représailles.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque l'obligation d'un partenaire envers Paysafe entre en conflit ou semble entrer en conflit avec ses propres intérêts. Tous les partenaires doivent éviter tout conflit d'intérêts pouvant affecter leur capacité à prendre des décisions commerciales objectives et efficaces en ce qui concerne les intérêts de Paysafe.

Conformité

Conflits d'intérêts

Si un partenaire prend conscience d'un conflit d'intérêts réel ou apparent, il doit en informer promptement Paysafe et travailler avec nous pour résoudre ce conflit.

Tenue des dossiers

Vous êtes responsable du maintien de contrôles internes adéquats et de la tenue de dossiers précis et complets des transactions. Vous devez présenter ces dossiers lors des inspections par les autorités chargées d'une enquête et coopérer à toute enquête menée par des autorités de réglementation externes.

Vous êtes responsables de la gestion du cycle de vie des données personnelles (y compris la suppression) et de coopérer avec Paysafe pour respecter les obligations en vertu de la loi sur la confidentialité applicable, telles qu'elles s'appliquent à la relation de partenariat avec Paysafe.

Concurrence et traitement équitable

Nous recherchons des avantages compétitifs en raison des performances supérieures, jamais par le biais de pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. Nous traitons tous ceux avec qui nous faisons affaire avec équité et intégrité. Paysafe interdit de tirer un avantage indu de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus de renseignements privilégiés, la fausse déclaration de faits importants ou toute autre pratique intentionnelle de délit. Nos partenaires ne doivent pas conclure directement ou indirectement des accords illégaux avec nos concurrents ni échanger des renseignements sensibles, par ex., concernant les marchés, les clients, les stratégies et les prix.

Travailler ensemble

Discrimination et harcèlement

Paysafe a une politique de tolérance zéro en ce qui concerne le traitement discriminatoire des personnes en fonction du sexe, de la race, de l'ethnie, de l'appartenance politique, de l'origine sociale, de l'incapacité mentale ou physique, de l'orientation sexuelle, de la réassignation de genre, de l'état matrimonial, de la grossesse ou de la maternité, de la conviction religieuse ou de l'âge. Paysafe attend de tous ses partenaires qu'ils respectent cette politique et veillent à ce que tous nos collaborateurs soient traités avec respect et sans discrimination.

Paysafe n'acceptera aucune forme de traitement abusif de notre personnel. Cela comprend le harcèlement verbal ou physique, comme les gestes, le langage ou les contacts physiques qui sont sexuels, coercitifs, menaçants, abusifs ou exploitateurs.

L'esclavage moderne et la traite des êtres humains

Paysafe a une tolérance zéro pour l'esclavage et la traite des êtres humains dans n'importe quelle partie de son activité. L'esclavage moderne est un crime et une violation des droits fondamentaux de la personne. Il prend diverses formes, comme l'esclavage, la servitude, le travail forcé et obligatoire, la servitude pour dettes et la traite des êtres humains, qui ont tous en commun la privation de liberté d'une personne par une autre afin de

Paysafe s'engage à agir de manière éthique et intègre dans toutes les opérations et relations commerciales et imposera des systèmes de surveillance et des contrôles pour garantir que l'esclavage et la traite ne se déroulent nulle part dans notre propre entreprise.

Utilisation du langage

Chacune des sociétés du groupe Paysafe est une entité séparée et distincte. Cependant, dans ce Code de déontologie des partenaires, l'expression collective « **Paysafe** » peut être employée par commodité pour désigner ces sociétés en général. De même, les mots « **nous** », « **nos** », « **notre** » et « **nous-mêmes** » sont parfois utilisés pour désigner les sociétés du groupe Paysafe en général. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas pratique d'identifier une ou des sociétés particulières.

Dans le présent document, **partenaire** désigne toute personne ou organisation qui travaille avec Paysafe et comprend nos fournisseurs, distributeurs, agents, conseillers et leurs sous-traitants ou fournisseurs (et comprend sans limitation, nos agents de traitement des paiements et les organisations de vente indépendantes avec lesquelles nous travaillons). Paysafe prendra très au sérieux toute violation par un partenaire de ce Code et pourra en conséquence chercher à mettre fin à notre relation avec le partenaire (tout en se réservant le droit de poursuivre).

Remarque : Tous les exemplaires imprimés de ce document NE sont PAS CONTRÔLÉS et doivent être utilisés à des fins INFORMATIVES SEULEMENT puisque les exemplaires imprimés ne seront pas systématiquement mis à jour.

Copyright © 2022 Paysafe

Tous droits réservés. Ce document ne doit pas être téléchargé, copié ou distribué sans le consentement écrit de Paysafe.

